



ESPARR

Présentation de la cohorte et des premiers résultats

Présentation : Dr M. Hours



INSTITUT
DE VEILLE SANITAIRE *Hôpitaux de Lyon*

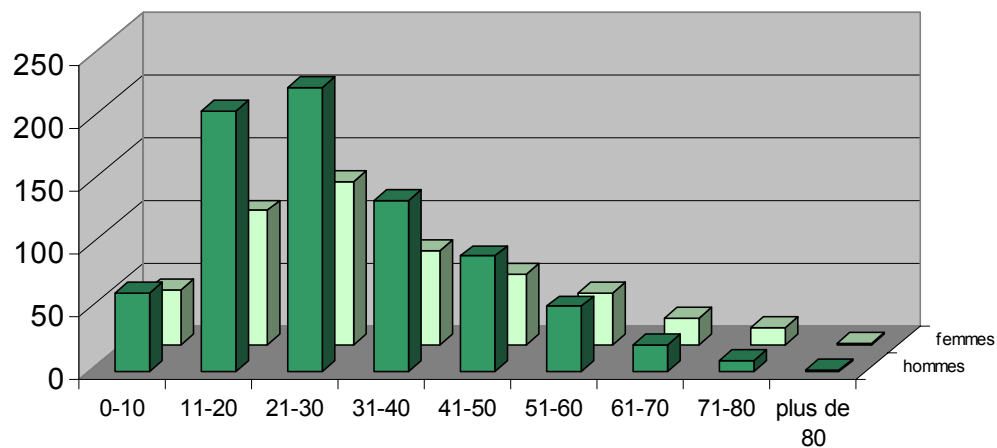
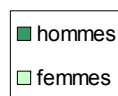
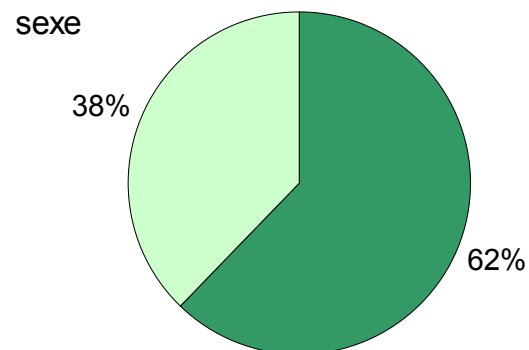


PREDIT

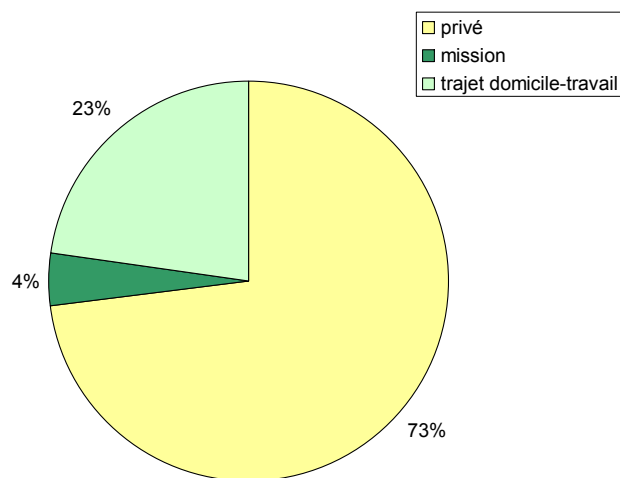


Ministère de la Santé
et des Solidarités

Qui sont les victimes incluses dans ESPARR ?



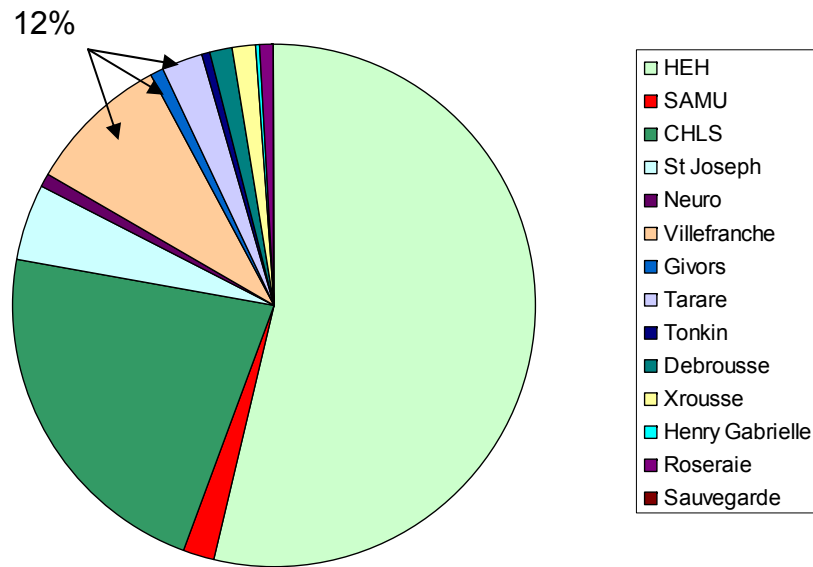
motif du déplacement lors de l'accident



54,6 % des « 2 roues » sont entrés en collision avec un véhicule à 4 roues

1/3 des piétons blessés graves l'ont été sur un passage piéton
1/3 hors passage piéton
1/3 autres lieux (trottoirs, parking...)

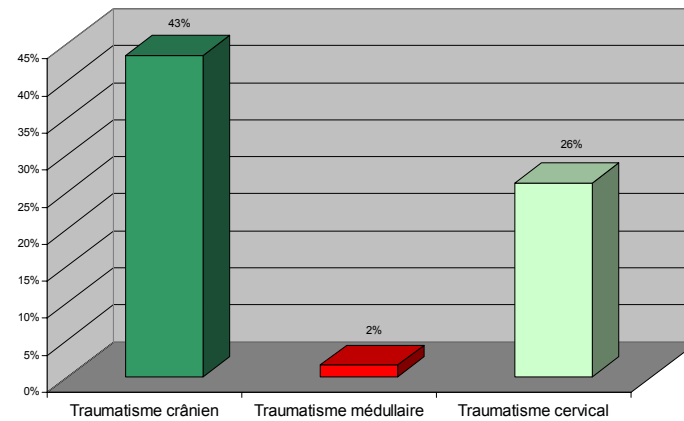
Services hospitaliers de signalement



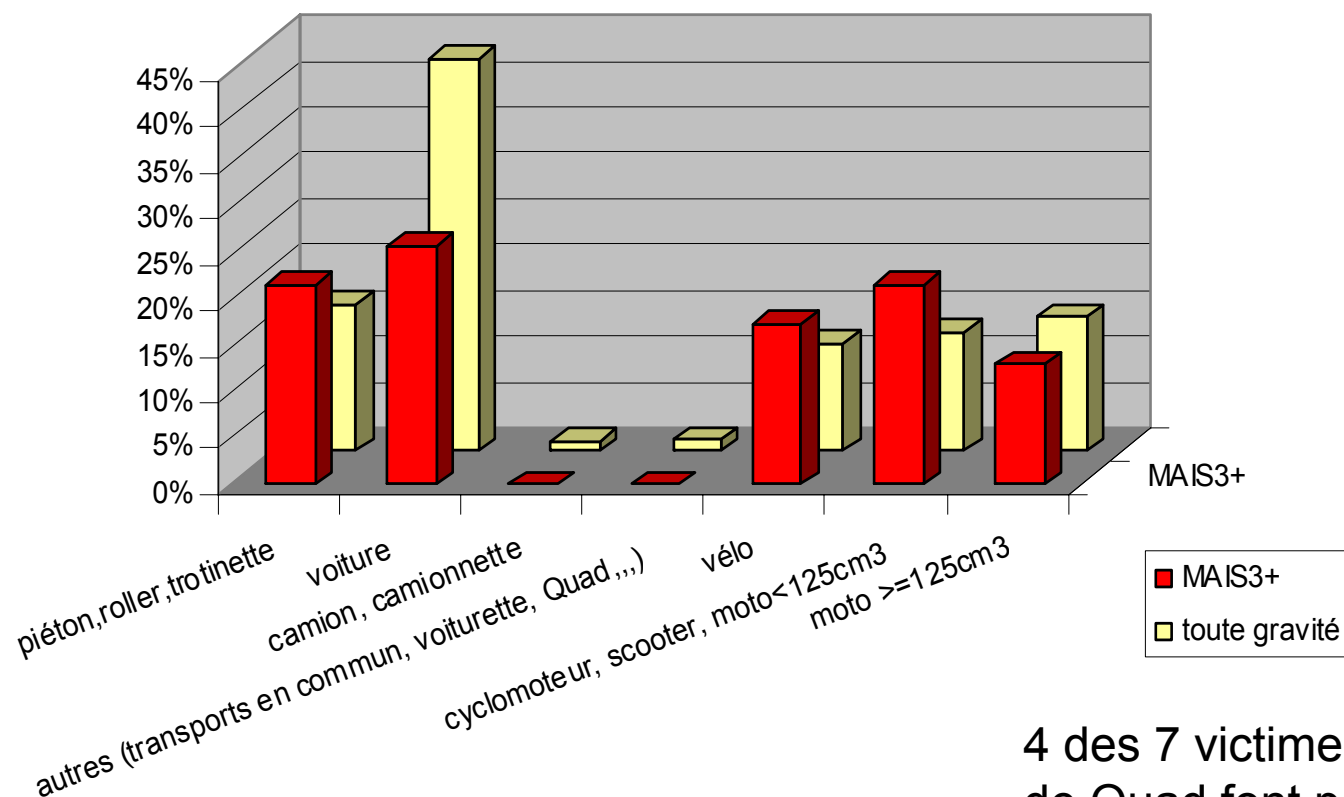
13% des victimes sont passées par un service de déchochage ou/et de réanimation

1/4 TC ont eu une perte de connaissance

Principales lésions observées



Part des différents types d'usagers parmi les blessés graves par comparaison avec la cohorte dans son ensemble



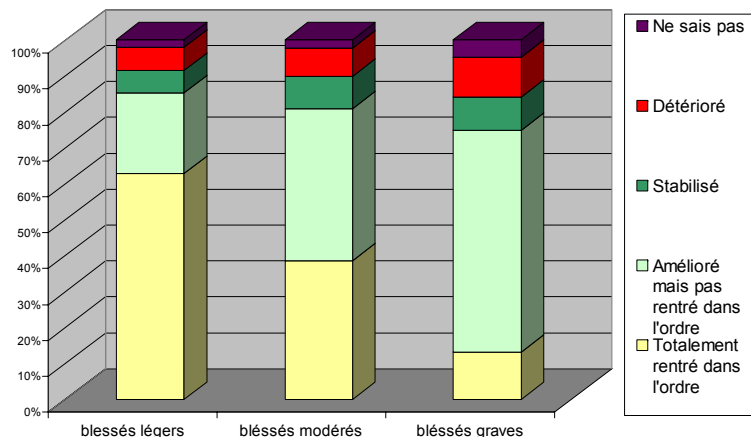
4 des 7 victimes conducteurs de Quad font partie des blessés graves

Facteurs associés à la responsabilité de l'accident

- Caractéristiques
 - Plutôt les plus jeunes 16-29 ans (et non les plus âgés)
 - Plutôt le Week end
 - Plutôt les «deux roues »
- Les facteurs de risque « classiques »
 - La consommation d'alcool dans les 3 heures avant l'accident (RR=3,7)
 - Le fait de ne pas respecter les limites de vitesse (RR=2,6)
- La fatigue et la distraction (interaction avec l'alcool)
- Les facteurs médicaux
 - prise d'anxiolytique
 - asthme

SUIVI à SIX MOIS

Etat de santé à six mois

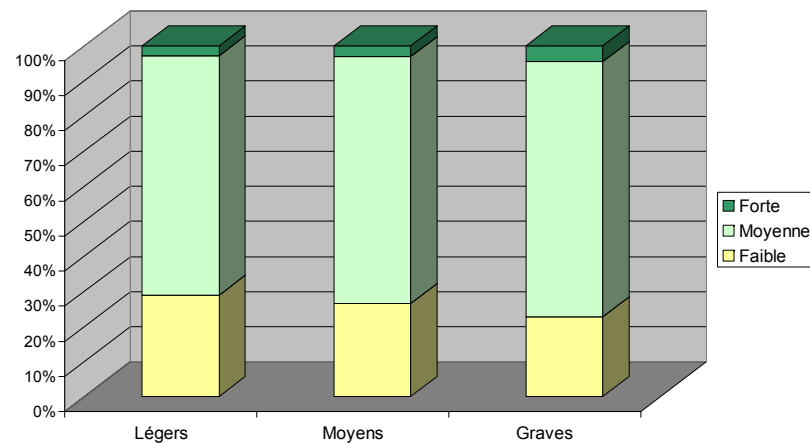


50% des blessés légers
69% des blessés modérés
86% des blessés graves

Gardent des douleurs à 6 mois

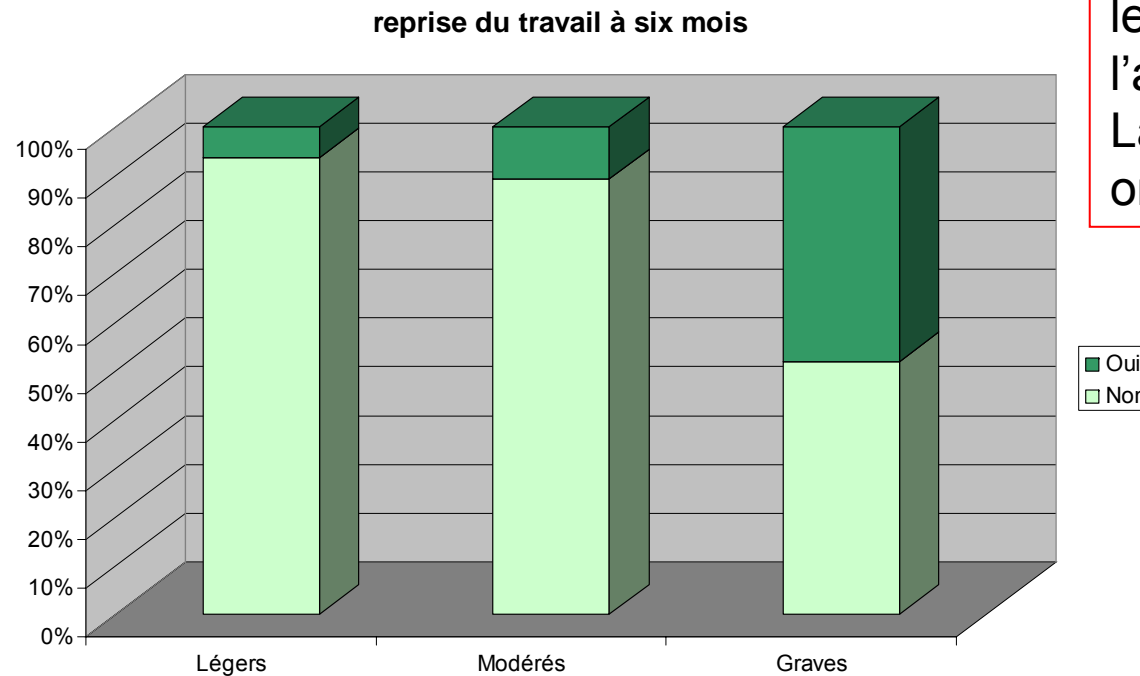
18% des douleurs ressenties
le sont en permanence

niveau de douleur séquellaire à six mois



Retour au travail

Sur les 67% de victimes qui travaillaient au moment de l'accident, 88% ont eu un arrêt de travail



52 jeunes sur 104 avaient arrêté leurs études au moment de l'accident :
La moitié d'entre eux ne les ont pas encore repris à six mois

Tous les enfants ont repris l'école

Un regret... un souhait

- Après l'accident, un suivi seulement médical ou morcelé
- Un manque de prise en charge « globale » une fois le départ des structures de soins.

⇒ Une demande de consultation « intégrative